



RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Madame, Monsieur,

✓ Votre enfant, actuellement dans la classe de Petite Section 1, doit passer dans la classe de Petite Section 2.

✓ La rentrée aura lieu le **lundi 3 septembre 2018**.

✓ La classe ouvrira ses portes le **vendredi 31 août**, jour de la pré-rentrée des enseignants, de **14h30 à 16h30**. Vous pourrez alors apporter la couverture pour la sieste et les différentes fournitures demandées ci-dessous.

✓ Voici la liste du matériel à prévoir pour votre enfant :

 du plastique transparent incolore pour couvrir le cahier de correspondance et le cahier de vie,

 une timbale marquée à son nom (en majuscules),

 deux boîtes de mouchoirs en papier et un paquet de lingettes,

 une petite couverture et une taie d'oreiller dans un sac marqué à son nom (en majuscules) pour la sieste,

 une pochette avec poignée pour livres de bibliothèque.

Le cahier de correspondance sera à **signer et à retourner** à chaque fois que votre enfant vous l'apportera; veuillez à ne pas le garder à la maison. S'il ne loge pas dans le cartable, il doit être mis dans un sac plastique solide avec anses et marqué à son nom (en majuscules).

Je vous rappelle aussi que tous **les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant.**

Au plaisir de compter votre enfant parmi les élèves de petite section 2, je vous souhaite de bonnes vacances...

L'enseignante de PS-MS,
Peggy RENAUD.